



RENCONTRE D'ELABORATION DU CODE DE DEONTOLOGIE HARMONISE ET REGLEMENTS PRATIQUES POUR LES PROFESSIONS DE BIOLOGIE MEDICALE ET D'IMAGERIE MEDICALE DANS L'ESPACE CEDEAO. 23-25 AVRIL 2013, HOTEL PACIFIC, OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

RAPPORT GENERAL DE LA RENCONTRE

La rencontre d'élaboration du code de déontologie harmonisé et règlements pratiques pour les professions de biologie médicale et d'imagerie médicale dans l'espace CEDEAO, s'est tenue les 23, 24 et 25 avril 2013, dans la salle de conférence du Pacific hôtel à Ougadougou (Burkina Faso). Conformément à l'agenda établi, les activités se sont déroulées de manière suivante :

PREMIER JOUR (mardi 23/04/2013)

1. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Elle a été marquée successivement par :

a. Le mot de bienvenue

Le responsable Chargé des Disciplines Associées des professions de santé a représenté le Directeur Général de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) empêché. Dans son intervention, il a souhaité la bienvenue aux participants et vu l'agenda très chargé des trois jours de l'atelier, il a demandé aux participants une entière disponibilité pour l'atteinte effective des objectifs visés pour cette rencontre.

b. La présentation des participants

23 représentants de 13 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Code d'Ivoire, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, et Sierra Léone, Togo) étaient présents à cet atelier sur les 15 que compte l'OOAS (Gambie et Cap Vert, absents). L'opportunité a été donnée à chacun de se présenter.

c. Les objectifs de l'atelier

- Élaborer un code de déontologie harmonisé et les règlements pratiques pour les professionnels de biologie médicale et d'imagerie médicale dans l'espace CEDEAO
- Permettre aux praticiens de biologie médicale de l'Afrique de l'Ouest d'être en conformité avec les meilleures pratiques internationales et mondiales
- Améliorer le niveau de formation et la compétence des professionnels de biologie médicale d'imagerie médicale

- Examiner, amender et adopter le document de travail, canevas pour le code de déontologie
- Produire un document harmonisé de réglementation pour la pratique des professions de biologie médicale et imagerie médicale en examinant et en amendant le canevas mis à la disposition des participants

d. Les résultats attendus par l'OOAS

- Le document de travail examiné
- Le document de travail harmonisé
- Le document de travail adopté

e. Les raisons de l'harmonisation du code de déontologie et des règlements pratiques de la profession de biologie médicales

- Absence de règlements pratiques pour les professions de biologie et d'imagerie médicales
- Inexistence de code de déontologie harmonisé pour les professionnels de biologie et d'imagerie médicales
- Disparités dans les pratiques des professions de biologie et d'imagerie médicales.

f. La Contribution de l'OOAS

- Faciliter le développement de curricula de formation pour les professionnels de biologie et d'imagerie médicales
- Elaborer une réglementation et un code de la pratique de biologie humaine pour les praticiens déjà sur le terrain et ceux qui doivent être formés
- Réglementer les professions de biologie et d'imagerie médicales et amener chaque professionnel à connaître ses limites et à se spécialiser dans son domaine
- Apporter son assistance technique et financière pour l'application de ces programmes au niveau des pays.
- Organiser d'autres ateliers pour finaliser les deux documents francophone et anglophone issues du présent atelier.

g. La mise en place du présidium pour les travaux :

- M. YAO BONIFACE (COTE D'IVOIRE) : Président
- M. BARRISTER ROTIMI ADEYEMI (Nigéria) : Rapporteur général du groupe anglophone,
- Mme HONONTA-AGBAZAHOU MARIE (Bénin) : Rapporteur général du groupe francophone.

i. L'organisation des travaux de Groupes

- Chaque groupe linguistique a été divisé en deux selon les disciplines : le premier groupe a travaillé sur le code de déontologie et règlements pratiques de biologie médicale,
- Le second a travaillé sur le code de déontologie et règlements pratiques de la radiologie médicale
- Chaque groupe a un président et un rapporteur pour présenter son travail
- Tous les travaux de groupe ont été remis au facilitateur avant la clôture de l'atelier

2. LES GROUPES DE TRAVAIL

Après la cérémonie d'ouverture, le reste de la première journée a été consacré aux travaux de groupe sur le document du code de déontologie. A cet effet, les participants se sont organisés en différentes fractions selon le tableau ci-après :

Groupes	Thématiques	Présidents	Rapporteurs	Membres
Francophone1 (Biologie médicale)	le code de déontologie et règlements pratiques de biologie médicale,	M. Emmanuel DONKO KOUASSI (Côte d'Ivoire)	M. Maman Salissou BAKO (Niger)	1. Dr Aboubacar SAVANE (Conakry) 2. Mme Marie HONONTA-AGBAZAHOU (Bénin) 3. Mme Aissata MAIGA (Niger) 4. M. Serifo MONTEIRO (Guinée-Bissau)
Francophone2 (Radiologie médicale)	code de déontologie et règlements pratiques de la radiologie médicale	Mme Mariama CISSOKHO (Sénégal)	Dr. Awali SEIDOU MAMAN (Togo)	1. Dr Seidou GUIDOU (Niger) 2. M. Boniface KOUAME YAO 3. M. Job OUEDRAOGO
Anglophone 1	le code de déontologie et règlements pratiques de biologie médicale,	M. Azeez MOSUNMADE MUFUTAN (Nigéria)	M. Prince Sodola AMUZU	1. M. Adeyemi ROTINI BARRISTER (Nigeria) 2. M. Swaray S. ALPHA (Sierra Leone) 3. M.Ulinilfred Yah HALLOWANSEK (Libéria) 4. Uche C. ODIONYENMA (Nigéria)
Anglophone 2 (Radiologie médicale)	code de déontologie et règlements pratiques de la radiologie médicale	M. Clément T.UTIN (Nigéria)	Dr Samuel Y. OPOKOU (Ghana)	1. M William K.ANTINI (Ghana) 2. M. Michal OKPALEKE (Nigeria) 3. Mme Ebisike IFEOMA BARRISTER (Nigéria) 4. Mme Mahyuccana B. FERNANDES BWOCK (Guinée Bissau)

DEUXIEME JOUR (mercredi 24/04/2013)

Le deuxième jour, les groupes ont poursuivi les travaux sur les documents de réglementations des professions de biologie et d'imagerie médicales jusqu' à la fin de la matinée.

L'après-midi, la restitution en plénière des travaux de groupe a démarré. Quatre présentations relatives au code de déontologie selon les groupes linguistiques ont été faites. La méthode adoptée a consisté en la lecture du document par des éclairages sur les modifications apportées (reformulation, retranchement ou rajout d'articles) au document original.

Au terme de cette première série de présentations, une séance d'échange sur les documents a été faite.

Des discussions qui ont été menées, il ressort :

- un article sur les conditions d'acceptation de celui qui souhaiterait revenir exercer la profession après l'avoir abandonné sera ajouté aux autres articles du code de déontologie
- l'article du code de déontologie relatif au remplacement d'un professionnel par un stagiaire doit être retiré pour raison de responsabilité
- une solution définitive doit être trouvée et dans les meilleurs délais par l'OOAS afin qu'une harmonisation de la dénomination des professionnels de biologie et d'imagerie médicales notée dans les documents selon les groupe linguistiques soit faite
- les questions de publicité concernant les services de biologie et d'imagerie médicales sont soumises aux lois en vigueur dans chaque pays

TROISIEME JOUR (jeudi 25/04/2013)

La matinée de la troisième journée a été consacrée à la poursuite des travaux de groupe.

L'après-midi, les quatre dernières présentations relatives au document de réglementations pour la pratique de la profession de biologie et d'imagerie médicales selon les groupes linguistiques ont été abordées. La méthode adoptée pour la restitution des derniers travaux de groupe est restée la même que précédemment.

Des discussions qui ont suivis ces présentations, il y a eu beaucoup de contributions pour améliorer la qualité du document. Nous avons mis l'accent sur :

- le port de blouse dans un laboratoire ; il est obligatoire comme une tenue de protection.
- les membres qui doivent composer l'organe de réglementation doivent être définis par chaque pays.

Au terme de la plénière, il a été procédé à la lecture des rapports généraux anglophone et francophone.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution du responsable Chargé des Disciplines Associées des professions de santé représentant le Directeur Général de l'OOAS. Il a remercié et félicité les participants pour le sérieux avec lequel ils ont effectué les travaux, vu les résultats issus de cet atelier. Il n'a douté aucun instant depuis l'ouverture de l'atelier des capacités des participants considérant leurs statuts de spécialistes et experts ici réunis. Il souhaite un bon retour à chacun dans son pays respectif dans l'espoir de nous réunir à nouveau pour la finition du travail dans un bref délai. C'est sur ces mots qu'il a clôturé cet atelier.

Fait le 30 avril 2013

**le Représentant de la Biologie Technique Médicale
Pour la Côte d'Ivoire**

DONKO Kouassi Emmanuel